

**Forum** : Commission de l'UNESCO

**Question** : Quels enjeux pour la propriété intellectuelle avec le déploiement de l'intelligence artificielle ?

**Soumis par** : Suède

*Considérant* l'importance croissante de l'intelligence artificielle (IA) dans le développement technologique et économique mondial,

*Rappelant* la Convention de Berne pour la protection des œuvres littéraires et artistiques de 1886 et l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC) de l'Organisation Mondiale du Commerce,

*Prenant en compte* la Recommandation de l'UNESCO sur l'éthique de l'intelligence artificielle adoptée en 2021,

*Soulignant* aussi l'impact de l'intelligence artificielle sur les droits d'auteur, les brevets et les marques, ainsi que la nécessité d'un cadre réglementaire équilibré,

*Constatant avec préoccupation* les défis juridiques liés à la création de contenu généré par IA et la difficulté d'attribution de la propriété intellectuelle,

1. **Recommande** l'élaboration d'un cadre juridique international clarifiant la titularité des œuvres créées par l'intelligence artificielle et définissant les droits et responsabilités des développeurs et utilisateurs de ces technologies, en particulier :
  - a. L'établissement de lignes directrices précises pour déterminer la paternité d'une œuvre générée par IA ;
  - b. L'identification des conditions sous lesquelles une IA peut être considérée comme un outil assisté par un auteur humain ;
  - c. La mise en place de mécanismes de protection spécifiques pour les œuvres générées par IA ;
  
2. **Invite** les États membres à collaborer avec l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) afin d'adapter les législations existantes aux spécificités de l'intelligence artificielle, notamment par :
  - a. L'intégration de dispositions légales définissant le rôle des créateurs humains et des développeurs d'IA ;
  - b. La mise en œuvre de conventions internationales encadrant les droits de propriété intellectuelle liés à l'IA ;
  - c. La création d'une base de données mondiale répertoriant les œuvres générées par IA et leur statut juridique ;

**Forum** : Commission de l'UNESCO

**Question** : Quels enjeux pour la propriété intellectuelle avec le déploiement de l'intelligence artificielle ?

**Soumis par** : Suède

3. **Encourage** la mise en place de programmes de sensibilisation sur les enjeux de la propriété intellectuelle en lien avec l'IA, notamment auprès des créateurs, des chercheurs et des entreprises ;
  
4. **Soutient** la création d'une commission d'experts sous l'égide de l'UNESCO, chargée d'évaluer les évolutions technologiques et d'émettre des recommandations sur la protection des œuvres générées par IA, avec pour missions :
  - a. L'analyse des tendances actuelles et futures en matière d'IA et de création artistique ;
  - b. La proposition de recommandations sur les régulations internationales ;
  - c. La publication de rapports annuels sur les avancées législatives et technologiques ;
  
5. **Demande** aux gouvernements d'investir dans des technologies permettant de tracer et d'authentifier la paternité des œuvres numériques pour prévenir les violations de droits d'auteur, par :
  - a. Le développement de solutions basées sur la blockchain pour garantir la traçabilité des créations ;
  - b. La mise en œuvre de systèmes d'identification numérique des œuvres produites par IA ;
  - c. Le soutien aux startups et entreprises innovantes spécialisées dans la protection des droits d'auteur numériques ;
  
6. **Exhorte** les entreprises développant des systèmes d'IA à respecter les principes éthiques de transparence et de non-plagiat dans l'élaboration de leurs algorithmes, en :
  - a. Assurant une transparence totale sur les bases de données utilisées pour entraîner leurs modèles ;
  - b. Mettant en place des mécanismes de contrôle et de certification de la conformité éthique des algorithmes ;
  - c. Collaborant avec les instances de régulation pour prévenir les usages abusifs de l'IA dans la création artistique ;
  
7. **Décide de rester activement saisi de la question.**

**Forum** : Commission de l'UNESCO

**Question** : Quels enjeux pour la propriété intellectuelle avec le déploiement de l'intelligence artificielle ?

**Soumis par** : Suède